



Genève, le 20 novembre 1997

No 234-7

Livre 1 - Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT) Genève, 9-18 octobre 1996



Le Livre 1 contient les Résolutions (Règlement intérieur de l'UIT-T; domaine de compétence et mandat des commissions d'études; publication des Recommandations et des Actes des CMNT, etc.), les Recommandations UIT-T de la série A (Organisation du travail de l'UIT-T), les Commissions d'études et autres Groupes, ainsi que la liste des Questions pour la période d'études 1997-2000 approuvées par la CMNT-1996.

Date de publication:	Disponible	
Langue:	Français, anglais, espagnol	
Pages:	Aproximativement 133	
Format:	A4 (21 x 29,7 cm)	
Numéro d'article:	Français:	10243
	Anglais:	10242
	Espagnol:	10244
Numéro ISBN:	Français:	92-61-06512-0
	Anglais:	92-61-06511-2
	Espagnol:	92-61-06513-9
Prix en Francs suisses:	Prix catalogue	55.-
	Etats Membres et Membres des Secteurs: 47.-	
	Pays les moins avancés: 33.-	

Livre 1 - Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT)

Genève, 9-18 octobre 1996

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution N° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs de la technologie de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

TABLE DES MATIÈRES

Partie

- 1 Résolutions adoptées par les conférences du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT
- 2 Recommandations UIT-T de la série A: Organisation du travail du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT
- 3 Commissions d'études, GCNT et Groupes de tarification du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT et des Présidents et Vice-Présidents désignés
- 4 Questions approuvées soumises au Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

■ Prix

Les prix annoncés dans le catalogue, y compris les listes annexes des Recommandations UIT-R et UIT-T et les avis de publication, distribués gratuitement et visibles sur le WEB à l'adresse <http://www.itu.int/publications>, sont exprimés en francs suisses (CHF), et peuvent être modifiés sans préavis. Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. Les Administrations des pays les moins avancés bénéficient d'une remise de 40%.

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

■ Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

- a) par carte de crédit (American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa);
- b) par virement bancaire à la Société de Banque Suisse, Genève, au compte n° C8-765.565.0;
- c) par chèque payable à l'UIT;
- d) par mandat postal international;
- e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: Genève 12-50-3 (pour la Suisse);
- f) par bons de livres UNESCO.

On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

■ Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion (en exprès ou recommandé), EMS, Federal Express, TNT, valise diplomatique. Les montants estimés des taxes d'envoi prioritaire sont inclus, sur demande, dans les devis. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT.

■ Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange, et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans les deux (2) mois qui suivent la date d'expédition de la publication au client, et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimum de cinquante francs suisses (CHF 50.-) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Ces conditions générales sont applicables sous réserve, pour les publications électroniques (CD-ROM et En ligne), des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les accords de licences. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

**Les commandes ne sont pas acceptées par téléphone.
Veuillez les envoyer par téléfax ou par courrier électronique.**

Livre 1 - Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT)

Genève, 9-18 octobre 1996

Adresse de facturation (en majuscules)					
Nom de la société ou de l'organisme					
Division / Département			Nom de la personne à contacter		
Rue / Case postale					
Ville			Code postal		
Pays					
Numéro de téléphone		Numéro de télécopie		Courrier électronique	

Bon de commande

Mode d'expédition préféré	Adresse d'expédition (si différente de celle indiquée ci-dessus)
☐ ordinaire (gratuit) ☐ ordinaire express ☐ ordinaire recommandé ☐ par avion ☐ par avion express ☐ par avion recommandé ☐ EMS _____ (numéro de compte) ☐ TNT _____ (numéro de compte) ☐ Federal Express _____ (numéro de compte)	Nom de la société ou de l'organisme Division / Département Rue / Case postale Ville, code postal Pays

Mode de paiement	
☐ Chèque ou mandat de _____ francs suisses ci-joint ☐ Veuillez débiter de _____ francs suisses ma carte de crédit N° de la carte	☐ Virement bancaire de _____ francs suisses sur la Société de Banque Suisse à Genève ☐ American Express ☐ Eurocard / Mastercard ☐ Visa Date d'expiration Nom du titulaire _____

Veillez me faire parvenir					
Numéro d'article	Titre de la publication	Code de langue	Prix unitaire	Quantité	Total CHF

Je confirme cette commande	
Référence de votre commande	Nom du signataire
Date	Signature

Prière de signer et de renvoyer ce bon à l'adresse suivante:

UIT
Service des ventes et marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20 – Suisse

Télécopie: +41 22 730 51 94
X.400: S=sales; P=itu; A=400net; C=ch
Courrier électronique: sales@itu.int

